



Dossier de Presse avril 2013

# FLOCON VERT

#### LE LABEL DES STATIONS DE MONTAGNE D'AVENIR

L'idée d'un label dédié aux stations de montagne, comme il existe "Le Pavillon Bleu" pour les communes et ports de plaisance, Mountain Riders y réfléchit depuis sa création en 2001. Basée à Chambéry, membre du réseau d'associations partenaires de la Fondation Nicolas Hulot, l'association Mountain Riders se mobilise depuis 12 ans pour accompagner citoyens et collectivités vers une forme de tourisme de montagne plus responsable. Depuis 2006, l'association édite l'Eco Guide recensant les initiatives positives des stations. Elle se lance aujourd'hui un défi de taille : encourager les stations engagées en décernant un label de développement durable aux villes et villages touristiques de montagne. Les premiers labels ont été décernés le 25 avril, à l'occasion du salon Alpipro à Chambéry (Savoie).

Gouvernance, transport, énergie, aménagement, eau, déchets, social, territoires, tout est passé au crible pour distinguer les destinations touristiques ayant une politique de développement durable de pointe. Comme l'explique Laurent Burget, directeur de Mountain Riders " Le Flocon Vert se veut un label d'excellence sur les questions environnementales et sociales qui permet aux stations touristiques engageant des actions fortes et globales de se voir valoriser, tout en donnant aux amoureux de la montagne une vision claire sur les destinations exemplaires."



# LES STATIONS FLOCON VERT

Deux stations de montagne, Les Rousses et Villars ont obtenu les premiers labels Flocon Vert . Deux stations d'avenir qui se distinguent par leurs actions engagées depuis plusieurs années et par une volonté affirmée de faire du tourisme de montagne responsable un point majeur de leur politique locale. Zoom sur ces 2 stations lauréates !



















# LES ROUSSES // Jura France



La station-des Rousses est située dans le parc naturel du Haut jura, elle est composée de 4 communes : Bois d'Amont, Lamoura, Les Rousses et Prémanon. Le développement de la station est lié à la mise en œuvre d'une politique commune, au sein de la Communauté de Communes de la Station des Rousses, en accord avec les préconisations du Parc Naturel.

Des actions pionnières ont ainsi pu émerger comme par exemple la mise en œuvre d'un Plan Climat Energie Territorial ou l'engagement dans le contrat de station avec la Communauté de Communes de la Station des Rousses. Ces

grands projets ont notamment permis de mettre en œuvre des systèmes de transport en commun adaptés et bon marché, ou d'allier tourisme et espaces naturels.

La station des Rousses, valide les 31 critères du Flocon Vert avec trois actions phares illustrant la politique pionnière et engagée de la station :



## • Energies locales : Chaufferie bois et pôle petite enfance

La commune de Prémanon, une des 4 communes de la station des Rousses, a mis en œuvre entre 2004 et 2007 un grand projet de rénovation de ses bâtiments scolaires et ceux dédiés à l'enfance, tout en développant les énergies locales avec la création d'une chaufferie bois. Entretien avec Bernard REGARD, Maire de Prémanon :

« Tout commence en 2004, avec la réalisation d'un diagnostic du coût des énergies électriques et du fioul sur nos bâtiments public en partenariat avec le Parc Naturel et le Sidec (Syndicat Intercommunal d'Electricité et d'Equipement Collectif du Jura).

A cette époque, nous étions limité en terme de places pour les scolaires de la commune avec parallèlement la volonté de créer une crèche associative. Le projet « pôle petite enfance » s'est donc peu à peu imposé.

2 hypothèses à ce projet : soit a l'extérieur du centre du village, soit en plein centre. Le choix du centre a été naturel pour les des questions de transport et de vie dans le village.

Le choix du bois comme énergie s'est fait tout naturellement car local et bon marché par rapport aux énergies fossiles (fioul ou gaz). Comme toute la rue devait être refaite, et qu'elle allait être ouverte pour des questions de réfection des réseaux d'eau, la création d'un réseau de chaleur a été possible.

Les travaux ont commencé en fin 2007 et se sont terminés en 2009. Depuis le réseau de chaleur alimente, 3 bâtiments :

- l'Ecole de Prémanon : 3 classes de primaires, une salle de lecture, une salle informatique, un préau couvert.
- le pôle « petite enfance » : 2 classes de maternelle, 2 salles des maîtres, 1 salle de travaux manuels, 1 salle motricité (gymnase), une cantine et sa cuisine, une garderie périscolaire et la crèche.
- la mairie de Prémanon : une salle de réunion, la salle du conseil et les bureaux.















## • ISO 14001 : Une société de gestion certifiée

La Société de Gestion de la Station des Rousses (La SoGeStaR) gère les activités de l'office de tourisme intercommunal de la station, le domaine skiable alpin et fond ainsi que les activités estivales pour le compte de la Communauté de Communes. La société représente un effectif moyen de 150 salariés. Elle est certifiée ISO 14001 depuis 2011, une certification qui reconnaît l'engagement de la société en faveur d'une démarche d'amélioration continue sur les questions environnementales.

Entretien avec Ronan CAILLEAUD, responsable Qualité Sécurité Environnement de la SOGESTAR :



« Devant renouveler la certification qualité ISO 9001, nous avons profité de cette dynamique de certification pour aller plus loin et de poursuivre sur l'ISO 14001 avec la certification environnementale.

Les activités de la SoGeStaR sont étroitement liées à l'environnement car nous travaillons dans un Parc Naturel Régional avec des zones qui sont classées Natura 2000. La réflexion de la société s'est articulée selon deux aspects : le respect du milieu naturel et la réduction des impacts liés à l'activité touristique.

L'hiver 2010-2011, le premier audit a eu lieu et la SOGESTAR a été certifié l'été 2011. Cette certification est le reflet de plusieurs actions concrètes :

- Une sensibilisation globale de nos employés : formation à l'éco-conduite, sensibilisation aux bonnes pratiques, suivi qualitatif et environnemental de nos équipements...,
- La mise en place de toilettes sèches intégrant des panneaux solaires photovoltaïques,
- La mise en place du tri sélectif sur tous nos sites,
- La mise en place de bâches de sensibilisation en chanvre sur les pylônes de télésiège,
- Un suivi systématique des consommations d'énergie (Electricité, eau, gaz),
- La distribution de cendriers de poche et le nettoyage des pistes et des parkings à chaque fin de saison.

Ces actions sont en évolution permanente avec plusieurs projets d'amélioration en cours.

C'est un travail de formation et d'innovation au quotidien qui permet de respecter le territoire tout en proposant une activité économique et touristique de qualité »

















## La Lutte Contre le Gaspillage

L'Association de Lutte Contre le Gaspillage organise le tri des déchets auprès des acteurs publics ou privés de la station des Rousses, avec du personnel en réinsertion.

Entretien avec Séverine Albertoli, Responsable du site de l'ALCG de Morez :

« L'ALCG est une association ancienne créée en 1978 sur Poligny. Progressivement elle s'est développée et un des derniers sites créé est celui de Morez en 2004, à quelques kilomètres de la station des Rousses. L'objectif était d'avoir une offre d'insertion en réponse aux problématiques d'emploi liées aux délocalisations des entreprises de lunetterie. Une partie de la population s'est retrouvée sans emploi et sans qualification avec de grandes difficultés de retour a l'emploi.

La particularité du site ALCG de MOREZ est d'avoir souhaité travailler en partenariat avec la ville de Morez, ses habitants et les autres structures d'insertion, avec un pôle regroupant les questions d'emploi mais aussi les questions liées à la vie quotidienne (famille, santé)

Aujourd'hui, c'est 13 salariés en insertion qui travaillent avec un service de débarras pour les particuliers (récupération de gros objets) et pour les entreprises (des centres de vacances qui changent leur literie, ou collecte de cartons pour les commerçants)

Ces cartons sont pressés puis revendus au SMICTOM (centre de tri) représentant une ressource financière importante pour l'association. Une autre équipe de salariés est chargée de valoriser la matière récupérée pour la revendre sur notre Boutique du Réemploi à Morez. »

Pour plus d'informations : ALCG : 03 84 33 49 51















# VILLARS // Suisse



La station de Villars-Gryon se trouve au coeur des Alpes Vaudoises, à 1300 m. d'altitude. La station offre sport, détente et culture aux familles et visiteurs de tous âges, loin de la pollution et du bruit. Tous les plaisirs des vacances sont proposés dans un cadre idyllique, offrant un panorama grandiose s'étendant du Lac Léman au Mont-Blanc.

La station de Villars-Gryon a su garder un aspect villageois, malgré le fort développement touristique, et cela grâce à une politique de construction-destinée à maintenir une homogénéité architecturale. De vieux chalets ancestraux côtoient des constructions récentes toutes en bois-qui se fond parfaitement au décor naturel. La présence de nombreuses zones protégées permet également à la nature de rester intacte.

Située dans la partie francophone de la Suisse, Villars-Gryon est l'une des stations de montagne suisses les plus proches de Genève (115 km, 1h20 par route), l'accès y est facile, tant par la route que par les transports en commun. En effet, Lausanne n'est qu'à 45 minutes, Montreux-Vevey à 30 minutes et les rives du Lac Léman à 20 minutes.



# Table Verte, Label Eco Partenaire & Charte environnementale

Après avoir créé une réunion « Table Verte », qui a permis de rassembler plusieurs partenaires de la station afin de partager des expériences, d'inviter des intervenants et encore d'avancer sur des projets, dont l'un

qui a vu le jour le Label Eco Partenaire.

Rencontre avec Carole Lador, responsable qualité et labels de Villars Tourisme :

« Le Label Eco Partenaire permet de mettre en avant les entreprises investies dans le développement durable présentant un nombre d'actions exigées, deux projets annuels et la mise en avant de leurs démarches. Une fois contrôlée et validée, une charte environnementale est entre autre transmise au prestataire. Un suivi annuel est ensuite établi. »

















## · Loi sur les panneaux solaires

Le Canton prescrit les mesures de constructions applicables pour réduire la consommation d'énergie et favoriser l'apport de sources d'énergie renouvelable dans les constructions nouvelles ou dans les bâtiments existants.





« Cet investissement est encouragé par des subventions et une diminution des impôts. Ils sont proposés sous de nombreuses formes, telles que mobilier, kit chauffage pour spa, etc... L'hôtel du Golf a, par exemple, installé 80m2 de panneaux solaires permettant de chauffer 4500 litres d'eau, d'où une diminution de 50% de la consommation de mazout en été et de 25% en hiver. »

# Transports-Mobilité

Cette carte propose plus de 30 activités et transports de fin mai à fin octobre afin de stationner sa voiture du début jusqu'à la fin de son séjour...



Rencontre avec Serge Beslin directeur de l'office de tourisme :

« Cette carte est gratuite pour les hôtes séjournant dans la destination et en vente à la saison pour les autres personnes. Cette offre a permis de valoriser les transports en commun afin de découvrir de magnifiques randonnées et sentiers à thème en pleine nature ! »















## LE LABEL. UNE PROCEDURE EN 4 PHASES

Toutes les destinations touristiques de montagne peuvent candidater. L'engagement durable de la destination est évaluée sur la base des actions de l'ensemble des acteurs clés. Mairie, office de tourisme, société de remontées mécaniques... tous sont concernés par les 4 phases du processus de labellisation : candidature, analyse durable, audit de terrain, comité de labélisation. Le label est ainsi attribué pour 3 ans, avec un audit intermédiaire de vérification.

#### 1. Le dépôt de candidature

Les territoires de montagne sont invitées à télécharger, sur le site du "Flocon vert", un questionnaire de 105 questions afin d'instruire leur candidature. Les réponses apportées par la station doivent être illustrées par des documents de travail ou de communication, permettant de préciser la nature des actions engagées. Sont par exemple demandés : les derniers bulletins municipaux, certaines délibérations, les outils d'information au tri, le plan du domaine skiable, les horaires de transport en commun ou le plan local d'urbanisme.

#### 2. L'analyse durable

Selon les réponses au questionnaire et les documents officiels produits par la station, l'association Mountain Riders constitue une première évaluation terrain et remet à la station son « Analyse Durable», document précisant les points forts/points faibles et leur conformité ou non aux critères du "Flocon Vert". Si la station présente trop de points de non conformité, le processus s'interrompt. Elle pourra re-candidater une fois que la mise en conformité sera faite.

#### 3. L'audit

Dans le cas d'une "Analyse durable" en conformité avec les critères Flocon Vert, un audit de terrain permettant de valider physiquement les engagements de la station est organisé. Cet audit est effectué par un organisme indépendant et assermenté, suivant une charte de déontologie. Un constat factuel sur les actions de la station est demandé, ainsi qu'un apport de preuves sur les engagements notifiés dans la candidature.

#### 4. La validation par le comité de labellisation

Composé de Mountain Riders, de la Fondation pour l'Education à l'Environnement en Europe (FEEE) et de la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme (FNH), le Comite de labellisation se prononce sur l'attribution du "Flocon vert" au vu de "l'Analyse durable" et de l'audit réalisé. Il se réunit 2 fois par an. Le label est attribué pour 3 ans, avec un audit intermédiaire de vérification.

#### Contact Mountain Riders

Laurent Burget, directeur : laurent@mountain-riders.org

Camille Rey-Gorrez, responsable communication: communication@mountain-riders.org

04 20 30 28 98











